



Quels démarches pour obtenir une aide pour un enfant violent?

Par **2sistas**, le **05/10/2010** à **22:39**

Bonjour, j'aimerais avoir votre avis et surtout votre aide. Les faits: en **Martinique** mon cadet âgé de 16 ans aujourd'hui, qui a connu quelques mauvaises fréquentations et qui fume régulièrement de l'herbe me menace très souvent, tire le frein à main pendant que je roule en voiture, m'a déjà menacé de mort (j'ai même fait un enregistrement vocal)... Suite à une énième de ses crises où il m'a insulté, il pris 2 armes blanches je me suis dès lors réfugiée chez mes voisins. De ce fait mon époux au vu de la colère et de la haine que mon fils a contre moi a préféré m'éloigner quelques temps chez ma fille à Lyon. CAR Cela fait près d'un an que ça dure et psychologiquement (sans cesse dans l'angoisse, la peur) je suis épuisée... Pour d'autres soucis qu'il a pu avoir il est suivi par une éducatrice spécialisée toujours en Martinique. J'ai beau l'informer des différentes crises de mon fils rien n'est fait. J'aimerais savoir quels sont mes recours afin qu'on se décide à faire suivre mon fils par un psychiatre ou qu'on le place dans un établissement ou une institution qui le recadre et lui réapprenne l'autorité. Ce qu'il faut savoir c'est que tout cela a commencé il y a deux ans où mon fils aîné alors âgé de 16 ans est tombé amoureux d'une jeune femme âgée de 24 ans et qui a donc décidé de quitter le domicile familial car j'étais contre cette relation. En effet pour une question d'âge mais aussi parce que cette jeune femme est aussi et avant tout la sœur jumelle de la compagne de mon frère. Ils vivaient donc dans la même maison mon fils de 16 ans, son amie, mon frère et sa femme... Au fur et à mesure laissant pour compte mon dernier fils. J'ai immédiatement contacté les services sociaux qui ont accordés la garde de l'aîné à mon frère laissant vagabonder dans les rues mon cadet. A force de persuasion j'ai pu le convaincre de revenir à la maison (le cadet) mais durant la période où il était hors du domicile familial il a eu de mauvaises fréquentations et la drogue. J'ai quand même essayé de le remettre sur le droit chemin. L'aidant à réussir son B.E.P.C l'inscrivant en C.A.P mais les mauvaises habitudes et ses colères amplifiées par son incompréhension que la justice ait donné raison à son frère,

ont eu pour conséquence que je fasse de nombreuses démarches pour le faire placer ou le faire suivre afin qu'il retrouve une stabilité mais en vain.rnJ'écris aujourd'hui car j'espère qu'en Métropole je puisse trouver des conseils et des solutions car je souhaite me reconstruire??